



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

R
M



12086176

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUCHÂTEAU
le **25 AVR. 2012**
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0465.220.017

Dénomination

(en entier) : **Nouveaux Gisements d'Emplois 2000**

(en abrégé) : **N.G.E. 2000**

Forme juridique : asbl

Siège : Rue de la Converserie, 44 à 6870 Saint-Hubert

Objet de l'acte : **Modification de l'objet social de l'asbl**

L'Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011 a acté la modification de son objet social :

- l'Art 3 "L'association a pour but l'information, la promotion et le développement de l'économie sociale et la création d'entreprises qui visent le développement de l'emploi, qu'il soit qualifié ou non qualifié, à la condition qu'il ait un caractère durable et qu'il s'inscrive dans la mesure du possible dans des nouveaux créneaux d'activités. Elle peut accomplir tous les actes se rapportant indirectement ou directement à son but. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son but.",

- est remplacé par l'Art 3 "NGE initie, accompagne et soutient tout type de projets permettant le développement local durable du territoire de la Province de Luxembourg. L'association met l'accent sur les projets créateurs d'emploi, les projets mettant en lien finalités environnementales, sociales, culturelles et économiques, les projets de solidarité, les projets d'Economie sociale.

Déposé en même temps, PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011.

LEDENT Daniel

Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature